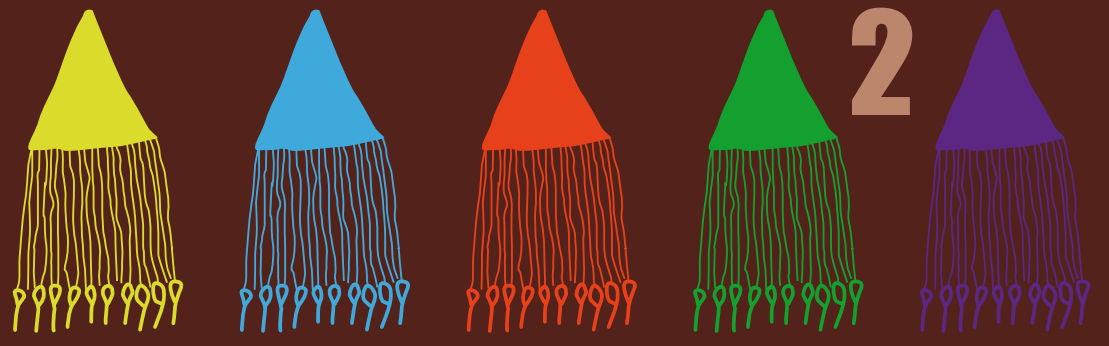


A la rencontre des Adivasi



Qui sont les Adivasi ?



Le mot "Adivasi" signifie "ceux qui étaient là avant".

Apparu dans les années 1920 au Bihar, il est adopté par les communautés tribales pour signifier leur commune appartenance. A l'Indépendance il désigne l'ensemble des groupes tribaux de l'Union Indienne.

Actuellement les Adivasi représentent 8% de la population indienne soit près de 90 millions d'habitants

sur les 1 milliard 200 millions d'habitants de l'Inde (Evaluation 2010).

Ils ont gardé une grande variété de langues, de cultures, de croyances et d'intérêts.

Ils sont répartis inégalement sur le territoire,

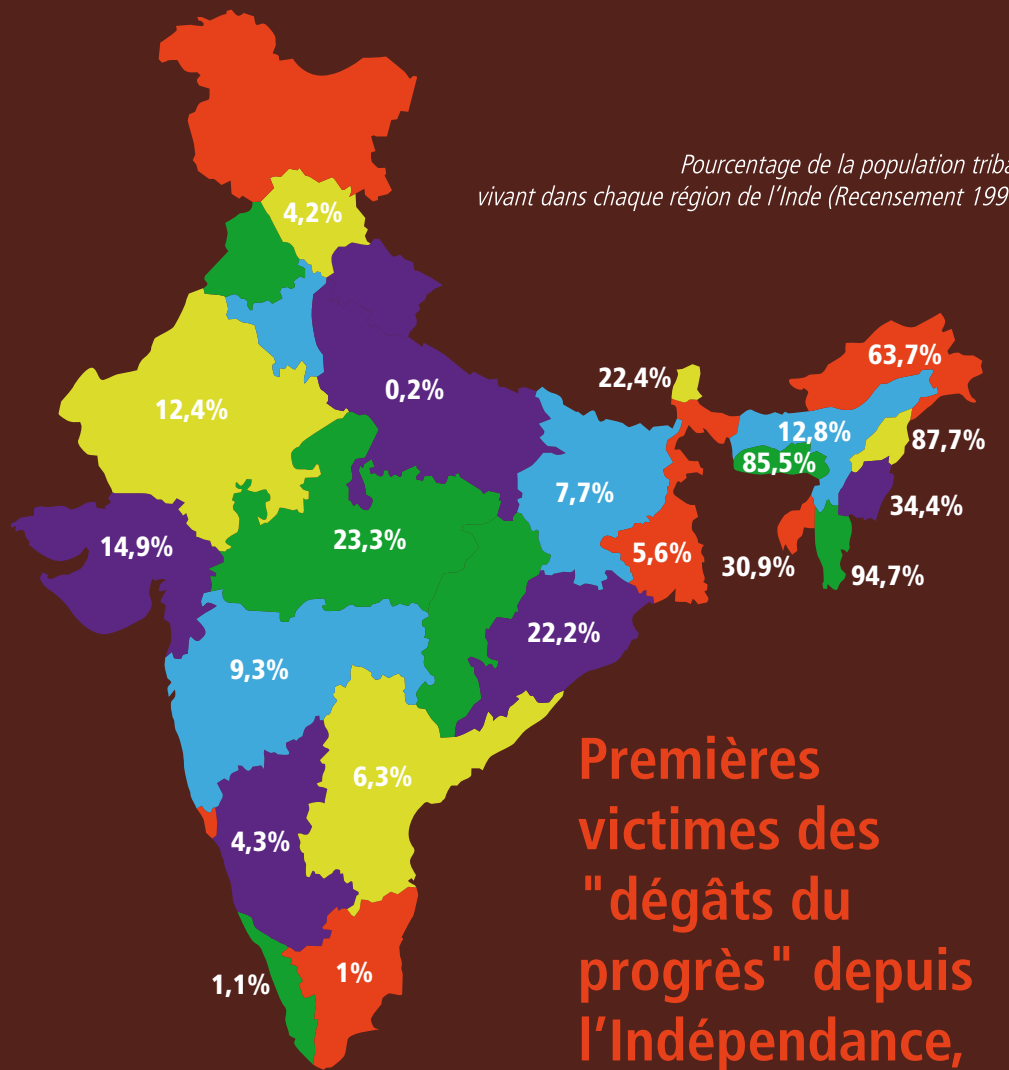
installés pour la plupart à l'écart dans les collines, les montagnes, les déserts ou les forêts.

Ils sont en dehors du système des castes,

enregistrés par l'administration dans une liste officielle de 698 "Tribus répertoriées", les "Scheduled Tribes".

Sur le plan politique, ils sont minoritaires.

Ils n'ont pas de parti représentatif mais sont organisés en mouvements locaux luttant pour leur reconnaissance. Sur les 28 Etats fédérés de l'Inde moderne, 7 Etats du Nord-est, créés plus récemment, dans un contexte de revendication autonomiste parfois violente, ont une population majoritaire adivasi.



Premières victimes des "dégâts du progrès" depuis l'Indépendance,

ils ont subi :

- la déforestation massive
- la construction de plus de 3000 barrages
- la création de nombreux parcs de protection de la nature et de la vie sauvage.

Depuis 50 ans, ces bouleversements ont provoqué dans leur vie des situations dramatiques : déplacements forcés, privation de la liberté de vivre selon leurs traditions, exclusion sociale, non-respect de leurs droits et grande pauvreté...

Plus de 10 millions d'Adivasi ont été déplacés ou ont émigré vers les bidonvilles.



Les termes de "Tribus" ou "Tribaux", introduits par la colonisation anglaise, sont encore utilisés couramment aujourd'hui, y compris dans l'administration.

Les Adivasi sont probablement les descendants des premiers humains arrivés en Inde

il y a près de 50 000 ans. Ils se sont réfugiés dans les profondeurs de la forêt au fur et à mesure de l'arrivée de peuples nouveaux, à partir du 4ème millénaire avant J.C., au début du néolithique.

On ne connaît presque rien de leur histoire avant le 19^{ème} siècle car ils ont une tradition orale.



बीस रुपये
HINDI parlé par 265,6 millions de personnes.

ಕನ್ನಡ ಭಾಷೆಯು
KANNADA parlé par 26,9 millions de personnes.

తెలుగు భాషలు
TÉLOUGOU parlé par 55,2 millions de personnes.

কুড়ি টাকা
BENGALI parlé par 54 millions de personnes.

4 langues indiennes parmi les 22 langues nationales et d'autres langues communes, appartenant à 4 grandes familles linguistiques.



A la rencontre des Adivasi



Un écosystème menacé

De nombreuses espèces d'animaux sauvages

vivent dans les jungles du Karnataka et des Etats voisins.

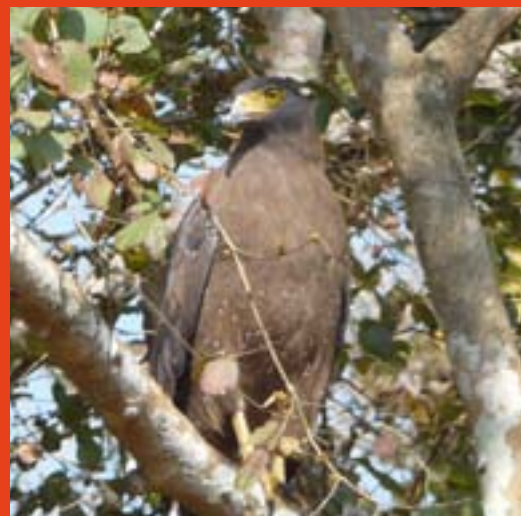
Certains animaux sont inoffensifs comme les singes, les daims mouchetés, les paons, les multitudes d'oiseaux au chant magnifique... D'autres sont extrêmement dangereux et les villageois y sont confrontés très souvent.

Le tigre

qui est en voie de disparition, compte encore près de 400 spécimens au Karnataka (10% par rapport à toute l'Inde). L'ours (près de 16 000), le léopard, la panthère, le lynx, le bison gaur (8500), le sanglier, le crocodile, le cobra et les autres espèces de serpents sont aussi redoutables.



Bison Gaur



La population d'éléphants sauvages

a énormément diminué dans toute l'Asie et en Inde.

Au Karnataka il en reste encore environ 6000 (25% par rapport à toute l'Inde).

Leur territoire naturel a diminué et leurs couloirs de migration ont été coupés ou modifiés.

Par manque de nourriture et d'eau, ils sont devenus beaucoup plus agressifs et se rapprochent des villages. Ils labourent la terre près des maisons, saccagent les champs et les récoltes. Des accidents mortels surviennent très souvent dans la forêt ou près des villages.

Leur présence crée une insécurité quotidienne dans les villages adivasi.

Pour se protéger lorsqu'ils arrivent, les habitants grimpent dans les arbres grâce à des entailles creusées dans les troncs. La nuit, ils les repoussent en faisant de petits feux. Parfois des fossés sont creusés ou des barrières électriques posées par les propriétaires terriens.

Dans certains villages une hutte est construite en haut d'un arbre pour faire le guet.



Entailles sur un arbre
pour grimper
en cas d'attaque
d'éléphants



Terre labourée
par les éléphants



Une famille vit
dans une hutte
en haut d'un
arbre pour
surveiller les
abords du village
ou les champs
des propriétaires
voisins. Ils chassent
les animaux
sauvages en
faisant du bruit.



Le Karnataka a pris d'importantes mesures

pour protéger la vie sauvage animale et la biodiversité de sa forêt, riche d'arbres précieux tels que le santal, le bois de rose, le teck ... d'arbustes et de plus de 1000 sortes de plantes médicinales.

Il a créé 5 parcs nationaux sur son territoire,

21 sanctuaires de la vie sauvage, 2 réserves de tigres et 1 réserve biosphère.

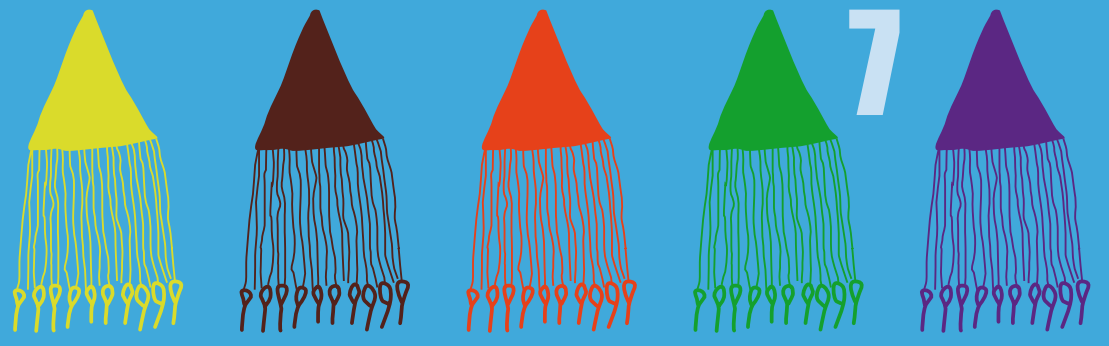
Mais l'homme qui faisait partie de cet écosystème a été le plus souvent oublié et exclu.

Le département forestier a instauré des mesures et des règles restrictives.

Privées de leurs droits à la terre et de l'accès à leurs ressources habituelles, les communautés tribales sont souvent harcelées par les gardes forestiers.



A la rencontre des Adivasi



Vie au quotidien dans les villages de la forêt



La cueillette dans la forêt est l'activité quotidienne principale des Adivasi.

Ils partent en couple avec leurs enfants,
une machette et un sac de toile en bandoulière.

Les hommes

grimpent à la cime des arbres et coupent les branches de "gooseberries", les fleurs de flamboyants ou d'autres produits de la forêt.

C'est un travail très acrobatique et dangereux.

Des accidents surviennent souvent

si une branche casse ou si les troncs sont glissants.

Les enfants et les femmes détachent les fruits des branches pour les mettre dans un sac.

Les hommes partent parfois plusieurs jours dans la forêt en petits groupes pour la collecte du lichen.

En famille, ils cueillent aussi des plantes, déterrent des racines, ramassent du bois, chassent de petits animaux, tout en veillant aux dangers imprévisibles.

Les risques d'agression, y compris sexuelle, existent pour les filles ou les femmes seules.



Le feu est allumé à l'ancienne :

les hommes frottent vigoureusement deux bâtons l'un contre l'autre ; quelques minutes après l'étincelle jaillit et enflamme un peu de paille.

Un seul repas quotidien

réunit la famille le soir. Les boulettes de ragi et la bouillie de tapioca agrémentées de chili sont les plats de base avec quelques baies.

Cet unique repas est insuffisant.

Il est parfois complété de riz ou de maïs acheté, de viande si la chasse l'a permis ou s'ils ont trouvé des animaux morts.



Pilage du chili



Cuisson du tapioca

La vie quotidienne des femmes est rude.

Elles se lèvent tôt le matin vers 5h. Avant de partir en forêt, elles s'occupent des enfants.

Elles vont chercher de l'eau, seules ou en groupe, au forage du village lorsqu'il y en a un, à la rivière ou dans des mares polluées qui abreuvant aussi les animaux.

Elles pilent le ragi et les condiments avec des meules en pierre.

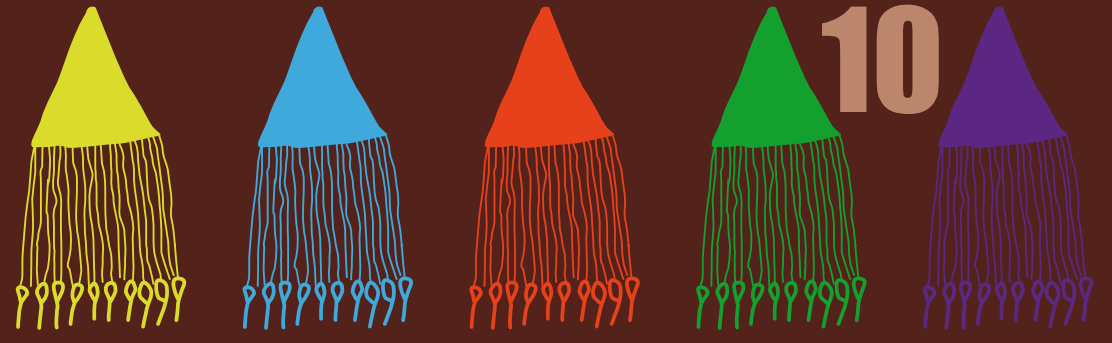
Il faut 2h pour préparer 1kg de farine de ragi.

Elles le cuisent en pâte épaisse dans une marmite d'eau bouillante sur le foyer puis le façonnent en boulettes.

Le soir, après le repas, elles aiment échanger entre elles au coin du feu et se couchent vers 22h.



A la rencontre des Adivasi



Problèmes sur le terrain et attentes

Dans la zone tribale près de Mysore,

les Adivasi vivent une situation de grande pauvreté et de marginalisation. Tous expriment les mêmes difficultés et souffrances.

La malnutrition est fréquente.

Les ressources traditionnelles ont diminué considérablement depuis plus de 30 ans.

Le taux d'enfants scolarisés à l'école primaire est très faible :

6% contre 80 % environ pour l'ensemble de l'Inde. Pourtant une loi récente garantit à chaque enfant de 6 à 14 ans un enseignement gratuit et obligatoire. Mais l'absentéisme des maîtres, fréquent en Inde, est plus élevé dans ces zones tribales.

Le taux d'alphabétisation des adultes est quasiment inexistant dans cette région quand il n'y a pas d'ONG.

Les problèmes de santé sont nombreux :

maladies de peau, de reins, maladies infantiles, infections diverses, traumatismes liés aux chutes... L'alcoolisme ou le sida lors de l'exode saisonnier ont aggravé la situation.



Les causes sont multiples : conditions précaires de vie, maternités précoces, naissances dans la forêt, manque d'hygiène, mauvaise qualité de l'eau, absence de centres médicaux proches.



L'eau trouble d'une maré

L'absence de terres est un problème majeur.

Autrefois, la forêt était le territoire communautaire des tribaux. La question de la propriété ne se posait pas.

Plus récemment lors des déplacements imposés, leurs droits à la terre n'ont pas été pris en compte et ils n'ont reçu aucune compensation valable. On leur a juste attribué quelques lopins insuffisants pour pouvoir en vivre. Ils sont accaparés parfois par les propriétaires fonciers voisins.



Les problèmes de peau sont fréquents du fait de l'utilisation d'une eau souvent impropre à la consommation.

Tous les Adivasi soulignent le désintérêt du gouvernement pour améliorer leur sort.

Le fait d'être minoritaires, sans représentation réelle au niveau des municipalités ou de l'Etat, accentue la difficulté à faire entendre leur voix et à défendre leurs droits.

Déconsidération, maltraitance, privation de liberté

sont aussi des plaintes récurrentes des Adivasi de cette zone.

Les attentes des communautés tribales sont grandes.

Quelques villageois regrettent les temps anciens, mais la plupart souhaitent pouvoir accroître les revenus familiaux en louant des terres en dehors de la forêt. Tous désirent garder leur identité et transmettre leurs traditions, tout en bénéficiant du progrès (santé, école, transport, téléphone...). Ils veulent pouvoir assurer à leurs enfants une éducation et un avenir meilleur.



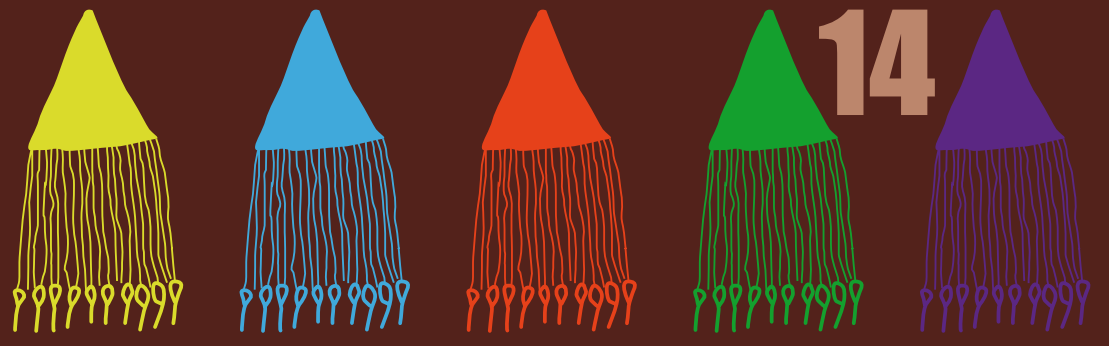
Une pompe de forage à nettoyer pour qu'elle donne de l'eau plus d'une heure par jour au village.



Une école neuve construite par le gouvernement dans le village d'Adina Kanavé : le maître est nommé, payé, mais il ne vient pas.



A la rencontre des Adivasi



Droits des Adivasi et des peuples autochtones



* Gandhi (1869-1948) apôtre de la résistance non violente a milité pour l'Indépendance, défendant la cause des paysans pauvres et l'unité de l'Inde, sans remettre en cause les castes. Il a lutté contre la partition de l'Inde au prix de sa vie.



* Ambedkar (1892-1956) d'origine intouchable a rédigé la Constitution abolissant l'intouchabilité et toute forme de discrimination du fait de la race, de la religion, du sexe ou de la naissance, garantissant des droits aux classes sociales les plus pauvres : celle des Dalits (qui signifie en hindi "les opprimés") et celle des Tribaux.

Au niveau national en Inde, les 90 millions d'Adivasi, tribus de taille variée, n'ont jamais constitué historiquement un seul peuple.

Ils constituent le quart des 350 millions d'autochtones représentant environ 5000 peuples répartis dans le monde.

Des mouvements de révoltes tribales

ont éclaté dès la fin du 18^{ème} siècle, souvent liés à la spoliation de leurs terres. Un nouveau système d'imposition les dépossédait de leurs droits fonciers au profit de notables locaux, les Zamindar.

Au moment de l'Indépendance de 1947, les pères fondateurs de la nation indienne, Gandhi* et Ambedkar*,

ont voulu intégrer toutes les communautés dans une seule nation indienne, libérée de la colonisation.

La constitution indienne reconnaît des droits spécifiques aux Dalits et aux Tribaux

pour accompagner leur développement économique et social.

Une discrimination positive leur réserve des quotas dans certains emplois dans l'éducation et la fonction publique, même si ces droits restent théoriques pour les populations analphabètes.



IPQA, New York. Instance Permanente sur les Questions Autochtones à l'ONU. Groupe des experts autochtones et non autochtones, séance de clôture en 2005.

Au niveau international, plusieurs dates marquent l'évolution de la question des droits des peuples autochtones :

- **1957, la convention 107 de l'OIT**

(Organisation Internationale du Travail) porte sur la protection et l'intégration des populations aborigènes ou tribales dans les pays indépendants

- **1982, l'ONU crée un groupe de travail sur les populations autochtones**

dont le mandat est de suivre le développement de la situation des populations autochtones dans le monde et d'examiner les normes existantes concernant leurs droits

- **1989, la convention 169 de l'OIT**

relative "aux peuples indigènes et tribaux" est signée puis sera ratifiée : 20 Etats en 2008. Elle remplace la convention 107. Elle a comme elle un caractère contraignant. Pour la première fois, la Convention 169 reconnaît la notion de "peuple" et son caractère collectif, mais sans les droits qu'implique le droit international

- **2000, l'Instance Permanente sur les Questions Autochtones**

(IPQA) est créée et rattachée au Conseil Economique et Social (CES) de l'ONU. Présidée par un(e) autochtone et composée de 16 experts dont 8 autochtones, l'IPQA fait des recommandations au CES

- **2007, la déclaration sur les droits des peuples autochtones a été adoptée par l'Assemblée Générale de l'ONU**

après des décennies de mobilisation et de luttes. Le texte a reçu un vote positif de 143 Etats dont l'Inde, 4 Etats ont voté contre et 11 se sont abstenus. Elle n'a pas de caractère contraignant, mais représente une avancée symbolique très importante.

